

## Études littéraires africaines

# Le tragique des prisons souterraines et la « farce des amnisties » dans *Les Soleils des Indépendances*

János Riesz

---



Numéro 18, 2004

Écrire la prison

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041459ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041459ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Riesz, J. (2004). Le tragique des prisons souterraines et la « farce des amnisties » dans *Les Soleils des Indépendances*. *Études littéraires africaines*, (18), 34–39. <https://doi.org/10.7202/1041459ar>

de Tazmamart. A ce titre, ces textes doivent être étudiés pour nous aider à mieux comprendre ce qui s'est passé. L'expérience de l'écriture est une tentative pour explorer ce monde des limites, où l'humanité de l'homme est mise à rude épreuve.

Ces livres contiennent les cendres de ces enfants, femmes et hommes consumés par la douleur, dans la douleur, que nous devons remuer pour essayer de reconstituer "*l'itinéraire des cendres*" (Khadija Merouazi<sup>23</sup>) qui fut le leur.

■ Abdelali EL YASAMI (Université de Meknès)

■ Khalid ZEKRI (Université de Meknès/CNEL-Paris XIII)

### **LE TRAGIQUE DES PRISONS SOUTERRAINES ET LA "FARCE DES AMNISTIES" DANS *LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES***

Pour un auteur de roman ou d'autobiographie (romancée ou pas), (d)écrire la prison représente un véritable défi, car c'est un lieu qui se définit par ce qui lui fait défaut : l'espace, la liberté, l'échange et la communication avec les autres. Comme l'écrit Pius Ngandu Nkashama, "la prison est avant tout un espace an-historique, dans lequel l'homme perd le sens de la réalité, le sens de lui-même."<sup>1</sup> Devant un tel défi, l'écrivain (ou faut-il dire : le détenu ?), s'il ne veut pas s'abandonner, n'a qu'un seul choix : ouvrir, par tous les moyens, l'étroitesse et la clôture de la prison, franchir les limites spatiales par une ouverture des axes temporels – vers le passé, vers l'avenir –, compenser la pauvreté de la prison par la richesse de ses pensées et de ses visions, rompre l'isolement, chercher des moyens et des partenaires de communication, se battre contre l'anéantissement de la volonté et du désir.

Dans *Le Dernier jour d'un condamné* (1829), le jeune Victor Hugo n'aurait voulu donner, comme il l'a déclaré "hautement" dans la préface postérieure, de mars 1832, "qu'un plaidoyer (...) pour l'abolition de la peine de mort"<sup>2</sup>. Dans ce but, il dépeint toutes les affres d'un prisonnier, comme s'il s'agissait d'un devoir de rhétorique sur le sujet : "Décrivez tout ce que peut penser, imaginer, sentir... un condamné à mort dans ses der-

<sup>23</sup> Merouazi (Khadija), *Sirat al-ramad (L'itinéraire des cendres)*, Casablanca, Afrique Orient, 2000. Ce texte est publié en arabe.

<sup>1</sup> Ngandu Nkashama (Pius), *Kourouma et le mythe. Une lecture des Soleils des indépendances*, Paris, Silex, 1985, p. 97.

<sup>2</sup> Hugo (Victor), *Le Dernier jour d'un condamné* (1828), Œuvres complètes. Roman I. Paris, Laffont, Coll. Bouquins, 1985, p. 401.

nières heures". La question semble être moins la mort que la prison. S'imagine-t-on le même personnage enfermé pendant vingt ans de plus ? Pour survivre à une telle situation, il faut une vision, un projet de (sur)vie, la force de mener un combat quotidien.

Giacomo Casanova, lui, ne pense à autre chose qu'à son évasion de sa prison "sous les plombs" à Venise et en fait un des grands moments de ses *Mémoires*. Après sa première nuit dans la geôle il se livre aux "réflexions les plus noires" :

Je me suis aperçu que j'étais dans un endroit où si le faux paraissait vrai, les réalités devaient paraître des songes, où l'entendement devait perdre la moitié de ses privilèges ; où la fantaisie altérée devait rendre la raison victime ou de l'espérance chimérique, ou de l'affreux désespoir.<sup>3</sup>

Mais il se ressaisit et relève le défi. A trente ans, pour la première fois de sa vie, il appelle à son secours la philosophie qui le protège et lui donne de la force dans une situation de désespoir : "J'ai reconnu qu'un homme enfermé tout seul, et mis dans l'impossibilité de s'occuper, seul dans un endroit presque obscur (...) est le plus malheureux des mortels."<sup>4</sup>

De nombreux romans et récits autobiographiques montrent que la prison n'est pas seulement un "établissement clos aménagé pour recevoir des délinquants condamnés à une peine privative de liberté", selon la définition du dictionnaire<sup>5</sup>, mais renvoie à tout un arsenal de pratiques contraignantes et répressives, rappelant que les formes d'enfermement, de tout temps, ont été multiples, ainsi que les formes de résistances et de "fuites". C'est la lecture que donne Christiane Ndiaye du roman d'Assia Djebar, *Vaste est la prison*<sup>6</sup> :

En cours de lecture, la signification du titre commence ainsi à se transformer : si la prison est si vaste qu'on ne peut espérer en sortir définitivement, cette ampleur même permet de se déplacer à l'intérieur de l'espace clos. Le texte de Djebar se présente alors davantage comme une illustration de l'art de penser les frontières (...) et donc comme une relativisation des notions mêmes de liberté et de contrainte.<sup>7</sup>

A première vue, le thème de la prison (et du camp) dans *Les Soleils des indépendances*<sup>8</sup> semble plutôt marginal. Des 200 pages du roman, seule une bonne vingtaine peuvent être rattachées au séjour dans la prison, et à peine deux ou trois sont consacrées à l'expérience carcérale proprement dite. Différents critiques soulignent le paradoxe né de la disproportion

<sup>3</sup> Casanova de Seingalt (Giovanni), *Histoire de ma vie*, suivi de textes inédits, Paris, Laffont, Coll. Bouquins, 1999, vol. 4, p. 866.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 868.

<sup>5</sup> *Le Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1976.

<sup>6</sup> Djebar (Assia), *Vaste est la prison*, Paris, Albin Michel, 1995.

<sup>7</sup> Ndiaye (Christiane), "Vastes prisons – Assia Djebar et Calixthe Beyala", *La Parole métèque*, n° 34, 2000, p. 13.

<sup>8</sup> Kourouma (Ahmadou), *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970, p. 165.

entre l'importance du sujet pour la logique et la signification socio-politique du roman et sa minceur quantitative. Florence Paravy écrit à propos de T. Monénémo<sup>9</sup> et A. Kourouma, qu'ils "semblent à la fois souligner l'épisode carcéral et l'évacuer en quelque sorte du récit"<sup>10</sup>. Le lecteur est averti dès le titre du premier chapitre de la Troisième Partie que la prison appartient à la sphère de "l'innommable", de "l'indicible" : "Les choses qui ne peuvent pas être dites ne méritent pas de noms." La formule est reprise et explicitée au début de l'évocation du camp :

Comment s'appelait ce camp ? Il ne possédait pas de nom, puisque les geôliers eux-mêmes ne le savaient pas. Et c'était bien ainsi. Les choses qui ne peuvent pas être dites ne méritent pas de noms et ce camp ne saura jamais être dit. (p. 165)

Mais dire d'une chose qu'elle ne peut pas être dite, qu'elle ne mérite pas de nom, n'est-ce pas précisément, selon la figure rhétorique de la *praeteritio*, en souligner la gravité, l'urgence d'en parler ? Est-ce que cela ne rappelle pas les silences et les interdits qui entouraient les camps nazis et les goulags staliniens ? Dans le roman de Kourouma, la réalité et la pesanteur de la prison se manifestent autrement que par la verbosité ou une présentation élaborée.

A la contraction de l'espace correspond une contraction du temps. Analysant la structure du roman, Jean-Claude Nicolas constate : "A la masse régulière des deux premières parties s'oppose donc la concentration du récit à la fin."<sup>11</sup> Il se produit visiblement une accélération de la narration : "il se passe de plus en plus de choses et l'auteur dispose de moins en moins de pages pour les raconter."<sup>12</sup> La dernière partie a pour ainsi dire une densité plus élevée, elle pèse plus lourd. A un récit accéléré correspond un temps de plus en plus indécidable, la durée du séjour carcéral semblant indéterminée, qu'il s'agisse des caves du palais ("Combien de nuits y passa-t-il ? Il ne le savait pas." p. 165) ou du camp ("Ce camp était la nuit et la mort, la mort et la nuit." p. 167).

Si la prison est un point d'arrivée, peut-être l'étape finale du parcours de Fama, elle semble néanmoins aussi un lieu de "repos", l'œil tranquille du cyclone, le centre du maelström. Elle a des lieux satellites, connaît des phénomènes d'emboîtement, un avant et un après. C'est comme l'aboutissement logique, préparé de longue main, d'une fuite. Fama ne s'enfuit-il pas de sa maison le plus souvent possible pour éviter la situation tendue et insoutenable que crée la cohabitation avec ses deux épouses ? Le pays ne "couv[e]-t-il pas] une insurrection" (p. 160) ? Fama n'est-il pas dans

<sup>9</sup> Monénémo (Tierno), *Les écailles du ciel*, Paris, Seuil, 1986.

<sup>10</sup> Paravy (Florence), "La prison dans le roman africain", *Sépia* n°17, 1994, p. 25.

<sup>11</sup> Nicolas (Jean-Claude), *Comprendre Les Soleils des Indépendances d'A. Kourouma*, Issy les Moulineaux, Saint-Paul, Coll. Les classiques africains n° 858, 1985, p. 12.

<sup>12</sup> *Ibid.*

l'attente d'un grand malheur ? Les événements ne paraissent-ils pas, chaque jour, lui donner raison ? La répression ne s'est-elle pas faite sentir depuis longtemps déjà, par des expulsions, emprisonnements, disparitions, violences de toutes sortes ? N'est-ce pas un sentiment de soulagement qui saisit Fama au moment où on le pousse dans les caves avec son ami Bakary : "Fama y trouva tous ceux qu'il cherchait" (p. 165). On serait tenté d'ajouter : "Fama avait ce qu'il avait cherché." (p. 175), comme il sera dit après sa condamnation à vingt ans de réclusion criminelle, dont Fama sait que cela équivalait à une condamnation à perpétuité. Paix à son âme !

Il est vrai que, dans le camp, la santé de Fama se dégrade, qu'il vieillit à vue d'œil, que de tristes visions le hantent : "Des journées entières passées à ruminer des idées aussi tristes sur la mort remplissaient les nuits de Fama de rêves terribles" (p. 178). Néanmoins, il semble avoir trouvé la paix ; il mène une vie régulière, fait ses prières et médite sur sa vie passée et celle de Salimata : "Au fond il était heureux de finir" (p. 177). Le camp se révèle comme la dernière étape de toute une série de restrictions et "enfermements" qui assignent d'étroites limites à la vie du héros : la dégradation de sa position sociale, l'humiliation permanente par les "bâtards" des "soleils des indépendances", la stérilité du couple, une vie parasitaire, la frustration permanente d'être exclu de toutes les décisions du pouvoir, ainsi que de la langue des nouveaux (et anciens) maîtres. Pour sortir Fama de sa léthargie, il faut un renversement de situation, la comédie des amnisties, la libération annoncée par un rêve prémonitoire et qui le conduira à accomplir son destin, dans une mort "héroïque".

La prison, le camp, les interrogatoires, sont des choses sans nom. N'avoir pas de nom signifie : être en dehors de ce qui peut être dit et communiqué, ce pour quoi la langue ne dispose pas (encore) de moyens, de mots appropriés, le nefas des anciens. Ce n'est pas sans rappeler la célèbre dernière phrase du *Tractatus logico-philosophicus* de Ludwig Wittgenstein : "Wovon man nicht sprechen kann, darüber muß man schweigen."<sup>13</sup> L'essentiel semble se passer en-dehors de cette réalité et de ce qu'on peut dire. Non seulement le prisonnier est enfermé, mais la justice elle-même est "recluse dans une vaste villa entourée d'un jardin" (p. 168).

Fama est accusé d'un rêve qu'il aurait dû dénoncer auprès des représentants du pouvoir, et qui est la pièce à conviction du "crime". Par rapport au récit du séjour en prison, il est long (plus de deux pages) et intense : c'est un "rêve qui fumait la mort et la peur" (p. 170). L'effet que fait le récit du rêve sur l'audience, sur Fama lui-même, est tel qu'il sera obligé de le raconter une deuxième fois. Et "le juge traduisait en français, répétait les phrases, tout en rongant les ongles de sa main

<sup>13</sup> "Ce dont on ne peut parler, il faut le taire." Wittgenstein (Ludwig), *Tractatus logico-philosophicus / Logisch-philosophische Abhandlung* (1921), Frankfurt, Suhrkamp, 1964. Trad. de Pierre Klossowski, Paris, Gallimard, 1968.

droite" (p. 173). Fama est accusé d'avoir participé au "complot". Il aurait dû courir dès son réveil raconter / confesser son rêve à un personnage important du régime. On apprend ensuite que "le ministre Nakou s'est pendu dans sa cellule après avoir tout confessé" (p. 173). Le rêve de Fama occupe donc une place importante : il est raconté deux fois par Fama en malinké, une fois par le juge en français, puis commenté, et il porte à conséquence, puisqu'il entraîne la condamnation du prévenu. Le commentaire du juge explique la gravité du manquement de Fama : "Dommage ! Dommage ! s'écria le juge. On l'aurait interprété et c'eût été utile ; beaucoup de malheurs survenus depuis auraient été évités" (p. 173). La leçon que Fama tire de son rêve, et qui fait partie du rêve lui-même, est celle-ci : "Ah ! j'ai compris ! tout entendu ! Une intrigue tombera Nakou, désolera la ville, mais si Nakou tue le sacrifice, il s'en sortira plus tard, et beaucoup plus tard les intrigants seront démasqués et honnis" (p. 171). Et cette leçon lui sera confirmée par la femme voilée du rêve. De même, la sortie de la prison est également anticipée par un songe. Le rêve n'est-il pas une façon de dire ce qui ne peut pas être dit, ce qui n'a pas de nom dans la clarté de la prose de tous les jours ?

Madeleine Borgomano souligne la contradiction apparente entre, d'un côté, "cet usage politique du rêve [qui] sort évidemment de toute tradition et de toute logique" et, de l'autre côté "l'énorme importance des rêves dans cette société"<sup>14</sup>. L'accusation fondée sur des rêves ne semble donc pas si éloignée de la réalité historique du roman. L'ouvrage de Samba Diarra, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*<sup>15</sup> confirme la thèse de Jean-Claude Nicolas quant à la "parfaite intégration de l'histoire fictive (...) dans le cadre d'événements réels"<sup>16</sup>. Parmi les témoignages autour du "complot du chat noir" figurait en effet celui du marabout Bamara Ouattara qui "rapporte un rêve dans lequel il voit [Jean-Baptiste] Mockey enchaîné, et conseille que ce dernier sacrifie un mouton blanc, un chat et un drap blanc pour conjurer le sort qui le guette."<sup>17</sup> Le parallèle avec le roman de Kourouma semble évident.

Le tragique de l'expérience carcérale se termine par la "farce des amnisties" (P. Ngandu Nkashama), par la cérémonie du pardon et du discours du président que M. Borgomano a analysée en détail. Ce n'est pas tellement que ce pardon tardif "atténue" les effets de l'arbitraire et de la sévérité antérieurs : la comédie du pardon n'est que l'autre versant du délire de toute-puissance de ceux qui sont au pouvoir, dont font partie la dureté et la sévérité aussi bien que la clémence et le bon cœur du chef d'État.

<sup>14</sup> Borgomano (Madeleine), *Ahmadou Kourouma. Le "guerrier" griot*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 104.

<sup>15</sup> Diarra (Samba), *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala, 1997.

<sup>16</sup> Nicolas (Jean-Claude), *op. cit.*, p. 19.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 75.

Celui-ci s'arroge tout le pouvoir, celui de condamner les innocents et de pardonner aux malfaiteurs. La perversion de ce totalitarisme consiste entre autres dans le fait qu'il se sert de l'arsenal de la pensée négritudienne en invoquant "la fraternité qui lie tous les Noirs", "l'humanisme de l'Afrique", "la bonté du cœur de l'Africain" (p. 180).

On a dit des *Soleils des indépendances* que "ce roman exige une nouvelle perception de la littérature africaine"<sup>18</sup>. Cette nouvelle perception se manifeste entre autres par la place que l'auteur a donnée à la prison dans le roman. Bernard Dadié qui, en son temps, a également connu l'expérience de la prison et de la lutte contre la répression et l'injustice, s'écrit de façon pathétique dans la préface au livre de Samba Diarra :

Peut-on honnêtement se taire sur ce que font des Nègres, après avoir férocement dénoncé le travail forcé, les abus des gardes-cerclés, les excès de pouvoir de certains administrateurs des colonies, les turpitudes de nombre de colons, nées de la soif de s'enrichir très vite ?

Et la réponse ne peut, évidemment, être que :

Non ! venez-vous de crier. Et donc voilà ! Un homme a osé. Un pan de mur est tombé. Un filet de lumière dans la nuit ténébreuse de notre histoire postcoloniale.<sup>19</sup>

Ceci aurait pu se dire déjà par rapport aux *Soleils des indépendances*, presque trente ans avant. Entre l'expérience carcérale de l'époque coloniale et celle de l'époque postcoloniale, il y a pourtant cette différence que dans le premier cas on pouvait avoir l'espoir de sortir d'une situation historique qui allait vers sa fin. *Le Carnet de prison* de Bernard Dadié<sup>20</sup> est ainsi marqué, malgré tout, d'un optimisme profond :

La prison, l'enfermement se révélèrent être un catalyseur d'écriture, une école d'ouverture vers l'Autre, un apprentissage pour poser les "bonnes questions". L'écriture comme la vie n'était jamais en repos.<sup>21</sup>

A l'époque des *Soleils des indépendances*, l'espoir a disparu, la prison est devenue une de ces "choses qui ne peuvent pas être dites", peut-être pour mieux entendre les cris qui en jaillissent.

■ János RIESZ  
(Université de Bayreuth)

<sup>18</sup> Echenim (Kester), cité par J.C. Nicolas, *op. cit.*, p. 182

<sup>19</sup> Diarra (Samba), *op. cit.*, Préface de B. Dadié, p. 9.

<sup>20</sup> Dadié (Bernard Binlin), *Carnet de prison*, Abidjan, CEDA, 1981.

<sup>21</sup> Riesz (Janos), "Bernard Binlin Dadié : écriture autobiographique, documentaire et historique", *L'Entredire francophone*, Textes réunis et présentés par Martine Mathieu-Job, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2004, p. 281.